1- ENTRETIEN. « Une baisse historique du CO2, mais il faut maintenir les objectifs climat »

Le confinement du monde est à l'origine d'un recul historique du rejet des émissions de CO2 dans l'atmosphère : 14 % par rapport à 2019, selon une étude de la chaire Économie du climat de l'université **Paris-Dauphine**. « Ce n'est qu'un court répit », nous rappelle son fondateur **Christian De Perthuis**.

Propos recueillis par Christelle GUIBERT. Publié le 21/04/2020 à 17h56



La pandémie du Coronavirus a contraint de nombreux gouvernements à mettre leur économie à l'arrêt. Mais attention au plan de relance, alors que le lobbying s'intensifie dans les secteurs les plus polluants. "Il faut subordonner tout soutien public au maintien des réglementations environnementales. C'est primordial", rappelle Christian De Perthuis, professeur d'économie à Paris Dauphine et fondateur de la chaire Économie du climat, et auteur du livre Le tic-tac de l'horloge climatique, aux éditions De Boeck. Entretien.

La crise du Covid-19 pourrait générer une baisse historique de 14 % des émissions mondiales de CO2. Comment l'avez-vous calculée ?

La variable la plus imprévisible de cette récession totalement inédite, c'est la durée du confinement. Ce ne sont pas les gouvernements qui en décident : c'est le virus. Nous avons donc retenu deux scénarios : un confinement court et un confinement long. On se dirige manifestement vers le second car le Covid-19 est retors. Dans ce cas-là, et sans retenir l'hypothèse d'une redoutée deuxième vaque d'infection, la baisse est plus violente. Elle tourne autour de 5 milliards de tonnes de CO2 en moins (-14 % relativement à 2019).

C'est dix fois plus que lors de la crise financière de 2009. La catastrophe sanitaire – je préfère ce terme à celui de crise – a massivement touché les secteurs les plus émetteurs de CO2 de l'économie. Voyez par exemple le transport et le tourisme, totalement à l'arrêt. Ils figuraient, avant la pandémie, parmi les moteurs les plus puissants de l'accroissement des émissions.

Ne redoutez-vous pas une reprise des émissions polluantes avec la relance économique?

Il y aura bien sûr une reprise des émissions, quand l'économie se remettra en mouvement. Mais rien de comparable avec celle qui avait succédé à la crise financière de 2009. La chute a été bien plus violente et je ne vois pas un redémarrage rapide de l'économie. Le monde a beaucoup changé. On ne va pas revenir 10 ans en arrière.

La Chine – 27 % des émissions mondiales – n'est plus sur une croissance à 10 % comme il y a dix ans. Elle a commencé à réduire sa dépendance aux fossiles. Elle est devenue le plus gros investisseur dans les énergies renouvelables et le stockage de l'électricité.

Aux États-Unis, malgré ses promesses, Donald Trump n'est pas parvenu à freiner le déclin du charbon. Il n'a pas empêché le Texas, berceau historique du pétrole, de devenir le premier producteur d'éolien. Ce n'est plus ExxonMobil ou les sociétés charbonnières qui font le Dow Jones, mais les entreprises de la nouvelle économique : Bill Gates, Jeff Besos et les autres. Boeing est un survivant. La valeur en bourse de l'entreprise qui produit Zoom, ce logiciel qui nous permet de communiquer depuis chez nous, dépasse celle de l'ensemble des compagnies aériennes du pays! Cette baisse des émissions nous rapproche-t-elle des objectifs

climatiques?

Attention : c'est le stock de CO2 dans l'atmosphère qui réchauffe la planète. Pas le flux de nos émissions annuelles. La baisse historique des émissions ne nous donne qu'un court répit face au tic-tac de l'horloge climatique : deux ans pour une trajectoire limitant le réchauffement à 1,5

°C. Il faudra après la catastrophe maintenir pendant plusieurs décennies un effort massif de réduction des émissions pour être en phase avec les objectifs. Pas question d'abaisser la garde! C'est l'enjeu majeur des plans de relance de l'économie qu'il faudra mettre en place à moyen terme.

Pourquoi à « moyen terme », et pas à court terme ?

Les mesures exceptionnelles prises par les États et les banques centrales visent à éviter une crise majeure de liquidité et une explosion du chômage. Dans l'urgence, il n'est ni possible ni souhaitable de distinguer ce qui est vert de ce qui ne l'est pas. Les plans de relance de l'économie qui vont suivre vont s'étaler sur plusieurs années. La question du financement deviendra cruciale en raison de la montée vertigineuse de la dette publique. C'est là que va se jouer le caractère plus ou moins vert du redémarrage de l'économie.

Votre chaire sur l'économie du climat est sûrement consultée par les politiques. Que leur dites-vous ?

Sur le plan social, il faudra cicatriser les plaies du confinement pour redonner la confiance aux ménages. Sur le plan économique, il faudra relancer les investissements pour revivifier une économie terriblement affaiblie par le gonflement de l'endettement public.

Sur le volet social, le levier majeur est la fiscalité directe. Je ne suis pas un ayatollah de Thomas Piketty, mais il va bien falloir redistribuer massivement la richesse en prélevant là où il y a de l'argent. Plus qu'à un impôt sur le capital je pense à une refonte radicale de l'impôt sur le revenu avec la mise en place d'un revenu minimum d'existence, filet de sécurité inconditionnel, et une réévaluation du haut du barème. Mais ma spécialité est plutôt la fiscalité écologique.

La relance permettra véritablement d'accélérer la transition bas carbone si on agit sur la fiscalité carbone. Cela semble politiquement infaisable à l'échelle nationale. C'est possible et même étudié au plan européen. Il y a trois leviers utilisables : la taxe aux frontières, qui sera complexe à mettre en place et d'un rapport assez faible ; l'extension de la tarification du carbone aux secteurs du transport et des émissions diffuses : c'est techniquement facile à mettre en place et de loin la source potentielle la plus importante de recettes ; un prix plancher de la tonne de CO2 sur le système d'échange de quotas.

Cette extension de la tarification permettrait d'un côté de trouver des nouvelles recettes et surtout de contrecarrer la chute du prix du pétrole qui incite à une reprise de la consommation des énergies fossiles.

Le Green Deal est-il un bon outil pour la relance économique en

Europe?

Il doit en être le moteur. Il ne faut pas que l'Europe ait d'un côté un plan de relance et de l'autre un Green Deal dans ses cartons. Il faut faire du Green Deal l'instrument de la relance européenne, avec trois leviers d'action. Primo, il faut subordonner tout soutien public vers les secteurs au maintien des réglementations environnementales. C'est primordial, notamment dans le secteur des transports. Secundo, utiliser la tarification carbone comme je viens de l'évoquer.

Tertio, dans son ébauche actuelle, le Green Deal prévoit d'un côté mille milliards d'euros d'investissements plus ou moins verts et, de l'autre, cent milliards d'aide à la reconversion pour sortir de la dépendance des énergies fossiles. J'inverserais l'ordre de grandeur. Il faudra mettre beaucoup plus d'argent public sur les reconversions industrielles.

Prenons l'exemple de l'industrie automobile. La plus grande difficulté n'est pas de fabriquer des batteries pour les moteurs électriques : le programme est déjà lancé. C'est de savoir ce que l'on fait des usines à moteurs thermiques, sachant qu'il faudra bien moins de main-d'œuvre pour produire de l'électrique. Les reconversions, la formation des Européens, la recherche publique, voilà où investir en priorité.

Pour un spécialiste du climat, vous avez l'air... presque optimiste? Cette catastrophe nous a révélé que la mondialisation débridée était une folie. De même que l'absence d'un accès aux biens et services de base comme la santé ou l'énergie. J'essaye de repérer les transformations positives que l'urgence nous oblige à mettre en œuvre : la relocalisation de l'alimentation et des médicaments, les formes nouvelles d'organisation de travail qui limitent les déplacements inutiles, la nécessité de mettre en place un filet de sécurité pour les gens les plus affectés par le confinement. Ce confinement aggrave terriblement les inégalités sociales. La catastrophe sanitaire nous oblige à nous diriger vers un monde moins carboné, moins égoïste et plus solidaire.

2- Message reçu de Stéphanie Beilheur. (Mairie de Bordeaux)

Mesdames, Messieurs les conseillers de quartier,

En ces temps de confinement, j'espère que vous vous portez bien ainsi que tous vos proches.

Comme vous le savez, dès le début de cette crise sanitaire exceptionnelle, la mairie de Bordeaux a mis en œuvre de nombreuses actions pour garantir la continuité de service public, <u>protéger et sensibiliser</u> les habitants, organiser la solidarité, notamment à l'attention des plus fragiles, soutenir l'économie et préparer la relance.

Ces nombreux dispositifs mis en place par la Ville permettent d'accompagner au quotidien les bordelaises et les bordelais.

1. Les masques

En prévention, et sans attendre les directives nationales, le maire Nicolas Florian et le président de Bordeaux métropole Patrick Bobet, ont décidé de doter de masques les habitants de la ville et de l'agglomération. Bordeaux est l'une des premières villes de France à mettre en œuvre la dotation de chaque habitant en masques barrières. Bordeaux étudie à présent les modalités de distribution en vue du déconfinement.

En parallèle, la mairie de Bordeaux encourage chaque citoyen ou association, à fabriquer artisanalement ou en série, des masques barrières en tissu, suivant le <u>modèle agréé par l'AFNOR</u>. La plateforme <u>jeparticipe.bordeaux.fr</u> mettra en relation des producteurs et des demandeurs.

Élaboré par l'Association française de normalisation et 150 experts, ce modèle de masque n'est pas un dispositif médical. Il est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Il n'exonère à aucun moment l'application des gestes barrières. C'est une protection supplémentaire pour les personnes saines ou asymptomatique, lorsqu'elles se déplacent ou travaillent. Ce masque grand public n'est pas destiné à être

utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Seuls, les masques filtrants FFP2 et les masques à usage médical (ou chirurgicaux) ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé.

2. Sous l'autorité du maire Nicolas Florian, un plan général de déconfinement est élaboré par les services de la mairie et de Bordeaux Métropole. Sans attendre la date du 11 mai, le redémarrage progressif des services publics municipaux se poursuit, avec des protections pour les agents et un accueil du public respectant strictement les gestes barrières.

Un Conseil municipal extraordinaire sera réuni en visioconférence lundi 27 ou mardi 28 avril, en présence du directeur général du CHU de Bordeaux Yann Bubien: à l'ordre du jour, un état des lieux de la situation et la préparation du déconfinement. Le plan global sera présenté à l'ensemble des élus début mai. Un mois plus tard, les orientations budgétaires de crise seront précisées. Comme il s'y était engagé, Nicolas Florian s'est à nouveau entretenu ce lundi avec les présidents de groupes politiques du Conseil municipal et les candidats qualifiés au second tour des élections.

Groupes de travail thématiques et nouvelles actions Le déconfinement à venir touche la plupart des sujets de vie quotidienne. Plusieurs groupes de travail ont été constitués pour y réfléchir avec efficacité et pragmatisme :

- éducation / petite enfance : modes de réouverture progressive des écoles et crèches. En attendant les directives du ministère de l'éducation nationale, plusieurs possibilités sont étudiées pour les écoles, en lien étroit avec les parents d'élèves, conciliant accueil des enfants en toute sécurité et reprise du travail pour les parents.
- économie : accompagnement des entreprises et commerces autour de différents dispositifs d'aide. Focus thématique par secteur : tourisme, cafés hôtels restaurants, commerces alimentaires, etc.
- mobilités: avec Bordeaux Métropole, la Ville souhaite encourager la pratique du vélo et de la marche à pied dès la sortie du confinement. La possibilité de doubler les principales lignes de transport en commun par des aménagements cyclables provisoires et capacitaires est à

- l'étude. Par ailleurs le maire se dit favorable au port du masque obligatoire dans les tramways et bus.
- social : un plan de soutien adapté aux populations des quartiers prioritaires, pré et post confinement sera lancé par la Ville dans quelques jours.
- Dans les cantines scolaires, la tarification sera adaptée à la situation de crise.
- santé : la Ville souhaite proposer une chambre d'hôtel pour la mise en quarantaine des personnes testées positivement qui ne peuvent pas s'isoler chez elles. Volonté également d'augmenter grâce au CHU, le nombre d'habitants testés dès l'apparition de symptômes. Capacité actuelle : 300 personnes/jour, souhait de passer à plus de 1000/jour. Une centaine de personnes sont testées chaque jour dans les Ehpad.
- culture : les meilleures conditions de « reprise culturelle » sont aussi étudiées. La Ville échange fréquemment avec les acteurs culturels locaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- 3. Sous l'autorité du maire, un plan général de déconfinement et de sortie de crise, est élaboré par les services municipaux et métropolitains. Le soutien aux plus fragiles reste dans ce cadre, une priorité, notamment en matière d'alimentation. Le maire de Bordeaux souhaite ainsi donner un nouvel élan au Projet alimentaire territorial (PAT) de Bordeaux.Intégrées dans le pacte de cohésion sociale et territoriale de la Ville, des actions concrètes vont permettre aux ménages bordelais fragiles, de façon structurelle et durable, d'accéder à prix coûtant, à des produits frais de producteurs en circuits courts. Une nouvelle expérimentation est lancée en partenariat avec la fondation EDF et la Chambre d'agriculture, au bénéfice des adhérents d'une dizaine d'épiceries sociales et apparentées dans chaque quartier (notamment : Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs du Centre social Bordeaux Nord, Centre social Grandd Parc intenCité, Foyer fraternel, Maison de quartier du Tauzin, La Carotte et Le Lapin, Association Familiale Laïque de la Bastide, association Vrac, etc.). Les fruits et légumes seront vendus aux adhérents de ces structures, la Ville prenant en charge le différentiel de prix. Cette dynamique complète le soutien municipal à la Banque alimentaire et à diverses autres structures sociales, permettant aux plus démunis d'accéder gratuitement à une alimentation de qualité. Des soutiens supplémentaires pour l'urgence alimentaire En parallèle de la création d'un fonds exceptionnel de 100 000

€ pour soutenir les associations et opérateurs intervenant auprès des publics fragiles (première nécessité, alimentation et hygiène), la Ville lançait il y a un mois, une campagne de financement participatif auprès du grand public sur le site KissKissBankBank. Les dons déjà recueillis seront versés à des associations d'aide, parmi lesquelles : Gargantua (3000€), Pain de l'amitié (3000€), Enfants de Coluche (3000€), Graines de solidarité (3000€), Secours populaire (2000€), 4 de Bordeaux (2000€), Garage moderne (1500€), Apafed (2000€), le Refuge (1000€), les Gratuits (1500€), Refugee Food festival (1000€). D'autres structures comme la Manne, Local'Attitude, l'épicerie Capucins, devraient être aidées dans un deuxième temps. Retour aux circuits courts Véritable enjeu de santé publique, le "bien manger" est devenu une préoccupation quotidienne, amplifiée par la crise actuelle. Dans ses quartiers, à la réouverture des restaurants scolaires de ses 105 écoles, autour du MIN Marché d'intérêt national, Bordeaux capitale gastronomique régionale se veut être exemplaire. Le retour aux circuits courts et l'essor des mouvements locavores sont encouragés par la Ville, qui présentait en novembre 2019, un plan pour une meilleure alimentation et moins de gaspillage. L'accompagnement logistique récent du "drive fermier" de la Chambre d'agriculture de Gironde plusieurs fois par semaine place des Quinconces en est un exemple.La mairie travaille aussi au lancement d'un fonds dédié à l'alimentation des habitants en circuits courts, dans la logique de la coopération territoriale de la métropole. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités. entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.). En savoir plus sur le Projet alimentaire territorial de Bordeaux.

4. Depuis le début de la crise sanitaire, la mairie de Bordeaux met en œuvre de <u>nombreuses actions</u> pour garantir la continuité de service public, protéger et sensibiliser les habitants, organiser la solidarité, soutenir l'économie et préparer la relance. Certains <u>marchés alimentaires</u> bordelais rouvrent à partir de demain sous forme « drive piéton ».

Anticiper la reprise

Nicolas Florian maire de Bordeaux mobilise désormais chaque service de la Ville à la préparation de l'objectif du 11 mai, en concertation avec partenaires institutionnels et ensemble des acteurs engagés.

- Comme il l'a annoncé, des dispositifs de distribution de « masques barrières » à chaque Bordelais, sont actuellement élaborés en vue du déconfinement.
- Un groupe de travail étudie les modalités de réouverture des écoles et crèches.
- Lancement dans les jours qui viennent, d'un plan de soutien adapté aux populations des quartiers prioritaires, pré et post confinement.
- La semaine prochaine, les agents de proximité des mairies de quartier, protégés par des masques, reprendront leurs activités deux jours par semaine.
- En matière de propreté de la ville, la collecte des déchets hors bacs et des dépôts sauvages reste assurée (hors déchets verts), comme la collecte classique et le nettoyage intensif des sites prioritaires les plus fréquentés. Des rotations d'effectifs vont permettre d'élargir les possibilités de lavage de l'espace public et d'en augmenter la fréquence.
- Depuis le 17 mars, les chantiers sont tous arrêtés et mis en sécurité. Sollicitées par les entreprises, les réouvertures sont analysées pour y donner suite autant que possible, dans le respect des règles nationales de sécurité. Les études de projets d'espaces publics vont pouvoir reprendre progressivement, en travail à distance ou rendez-vous virtuels.
- Les travaux essentiels, en particulier sur les espaces verts ont été repris depuis une semaine : arrosage des plantations récentes (place Gambetta par exemple), plantations d'arbres, tontes de certains espaces. La maintenance du mobilier urbain devrait aussi reprendre.

Réouverture de marchés, en points de retrait

Avec l'accord de la préfecture, la Ville a élaboré une nouvelle offre de distribution alimentaire, permettant aux commerçants de reprendre la vente de leur production (fruits-légumes, bouchers-charcutiers-volaillers et fromagers). Dès demain, les commandes préalables pourront être retirées sur le lieu et à la date de certains marchés classiques (ni étal, ni vente directe),

sous forme de drive en accès pédestre de 10h à 12h. Lieux et coordonnées des commerçants sur bordeaux.fr.

Des dessins d'enfants pour les aînés

Fruit d'un partenariat entre la Ville et l'Education nationale, les professeurs des écoles invitent en ce moment les enfants de personnels soignants accueillis dans les écoles publiques, à <u>faire un dessin, écrire une lettre ou un poème</u> aux séniors des Ehpad et résidences autonomie. L'initiative sera étendue aux centres de loisirs dès lundi pendant les vacances.

Gardons le lien avec la culture

Le maintien de l'accès à la culture pour tous reste aussi l'une des priorités de la Ville. Un <u>dispositif transversal complet</u> a été élaboré pour se divertir, apprendre et occuper ses enfants par la culture, en ligne ou sur l'espace public dans chaque quartier.

Un groupe de travail « reprise culturelle » s'est constitué. Une visioconférence est programmée lundi avec des acteurs culturels, en présence du Directeur Régional des Affaires Culturelles.

Depuis aujourd'hui, les mardi et vendredi, des « crieurs de rues » sillonnent certains quartiers pour transmettre des petites annonces et offres de service, des poèmes, des chansons, des aphorismes ou réflexions philosophiques écrits ou aimés par les Bordelais. Des artistes issus du spectacle vivant s'inviteront sous les fenêtres, dans le respect des règles de confinement. Chacun peut laisser un message sur crieurspublic@bordeaux-metropole.fr ou au 05 33 89 46 04.

N'hésitez pas à relayer les informations auprès de vos proches et/ou de vos connaissances.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et à bientôt, Bien cordialement, Stéphanie.



Mairie de Bordeaux 05 56 10 20 30 - www.bordeaux.fr